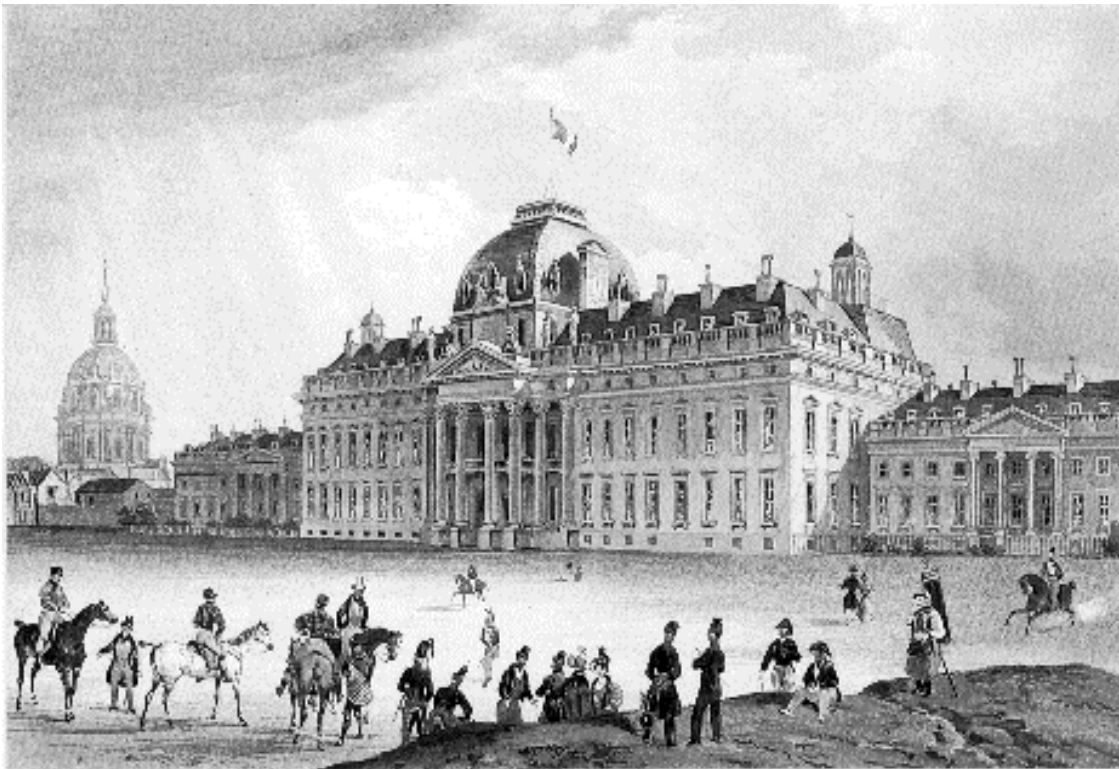


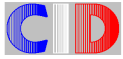
PARIS, LE 26 FEVRIER 2000

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE



GEOPOLITIQUE DE LA REGION DES GRANDS LACS AFRICAINS

LIEUTENANT-COLONEL JEAN-MARIE CHARPENTIER
7°PROMOTION DU CID/DIVISION B/GROUPE 4



FICHE DE PRESENTATION

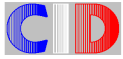
1. GEOPOLITIQUE DE LA REGION DES GRANDS LACS AFRICAINS

2. Lieutenant-colonel (air) Jean-Marie CHARPENTIER, France
3. 28 février 2000
4. Division B
5. Mémoire de géopolitique
6. Synthèse

Le génocide rwandais de 1994 a engendré la déstabilisation de la région de l'Afrique des grands lacs et plus généralement de toute l'Afrique médiane.

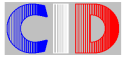
Ce mémoire, en analysant les facteurs géographiques, historiques, économiques, politiques et militaires tente d'apporter des éléments de compréhension à la guerre qui dévaste aujourd'hui cette région.

7. Mots clés : géopolitique, Afrique, grands lacs, ethnies, génocide.

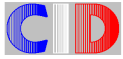


SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION.....	5
1. LES FACTEURS GÉOGRAPHIQUES DE LA RÉGION DES GRANDS LACS.....	6
1.1. LOCALISATION ET TOPOGRAPHIE	6
1.2. CLIMAT ET SOL.....	7
1.3. FAUNE ET FLORE	7
1.4. RESSOURCES NATURELLES.....	7
1.5. DES CONDITIONS DE VIE TRÈS FAVORABLES.....	8
1.6. UNE POSITION GÉOSTRATÉGIQUE D'IMPORTANCE	9
2. HISTOIRE ET ETHNICITÉ	9
2.1. LES ORIGINES DES ETHNIES ET L'HÉRITAGE DE L'HISTOIRE	9
2.1.1. <i>Les différences historiques</i>	11
2.1.2. <i>Les différences physiques</i>	11
2.1.3. <i>Les différences économiques</i>	11
2.2. L'HISTOIRE, DE L'ARRIVÉE DES PREMIER EUROPÉENS À LA DÉCOLONISATION.....	12
2.2.1. <i>Des débuts de la colonisation à la grande guerre</i>	12
2.2.2. <i>La colonisation belge</i>	12
2.2.3. <i>De la décolonisation au drame</i>	13
2.2.3.1. Les causes du chaos.....	13
2.2.3.1.1.1. Un système politique discriminatoire et exclusif.....	13
2.2.3.1.2. Des contraintes économiques très fortes.....	14
2.2.3.1.3. Le problème des réfugiés Tutsis	15
2.2.4. <i>L'enchaînement des évènements</i>	15
2.2.4.1. Les actions militaires	15
2.2.4.1.1. Point de départ : l'Ouganda.....	15
2.2.4.2. Les premières actions du FPR.....	16
2.2.4.3. La France intervient.....	16
2.3. L'ENCHAÎNEMENT DES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES.....	16
2.3.1. <i>La démocratisation institutionnelle</i> :	17
2.3.2. <i>Les accords d'Arusha</i> :	17
2.3.3. <i>L'holocauste</i>	18
2.3.4. <i>La descente aux enfers</i>	18
2.3.4.1. Le feu aux poudres	18
2.3.4.2. L'enchaînement de la violence.....	19
2.3.4.3. Le rôle de l'ONU.....	19
2.3.4.4. L'intervention de la France : L'opération Turquoise.....	19
2.3.4.5. La victoire du FPR.....	20
2.4. L'INSTABILITÉ SE PROPAGE AU DELÀ DES FRONTIÈRES DU RWANDA.....	20
2.4.1. <i>La difficile reconstruction rwandaise</i>	20
2.4.2. <i>Le feu gagne le Zaïre</i>	21
2.4.2.1. Un pays au bord de l'implosion	21
2.4.2.1.1. Le cas particulier des provinces du Kivu.....	21



Une insurrection larvée.....	21
Une population pré-fragmentée	21
Des tensions déjà latentes	22
2.4.3. <i>La surinfection</i>	22
2.4.4. <i>L'huile sur le feu</i>	23
2.4.5. <i>L'appétit vient en mangeant</i>	23
2.4.6. <i>Une alliance de circonstance</i>	23
2.4.7. <i>Des succès inattendus</i>	24
2.4.8. <i>L'alliance s'effrite</i>	24
2.4.9. <i>La formation d'une zone tampon</i>	24
2.4.10. <i>Le conflit s'éternise et s'internationalise</i>	25
3. LES INFLUENCES	26
3.1. LES INFLUENCES RÉGIONALES	27
3.1.1. <i>L'Ouganda</i>	27
3.1.2. <i>Le Rwanda</i>	28
3.1.3. <i>Le Burundi</i>	28
3.1.4. <i>Congo-Zaï re</i>	29
3.1.5. <i>L'Angola</i>	29
3.1.6. <i>Le pan-tutsisme</i>	30
3.2. LES INFLUENCES DES PUISSANCES EXTÉRIEURES À LA ZONE	31
3.2.1. <i>La France</i>	31
3.2.2. <i>Les Etats-Unis</i>	31
4. LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS	32
4.1. LES ACCORDS DE LUSAKA	32
4.2. PEU DE CHANCES D'ÉVOLUTION, CAR BEAUCOUP D'INTÉRÊTS EN JEU	33
4.3. VERS UN POURRISEMENT DE LA SITUATION ?.....	33
5. EPILOGUE.....	34
BIBLIOGRAPHIE.....	35



INTRODUCTION

La région des grands lacs africains a été une des dernières parties du monde à être découverte par les Européens. Jusqu'au génocide rwandais de 1994, cette région n'a pas suscité les plus grands intérêts, si ce n'est pour quelques zoologues spécialisés dans l'étude des primates dans leurs milieux naturels, car ses forêts reculées abritaient les derniers groupes de gorilles des montagnes à l'état sauvage, et pour quelques vacanciers allemands, certainement nostalgiques d'une époque coloniale révolue, qui avaient choisi pour villégiature les rivages calmes de ces lacs du bout du monde.

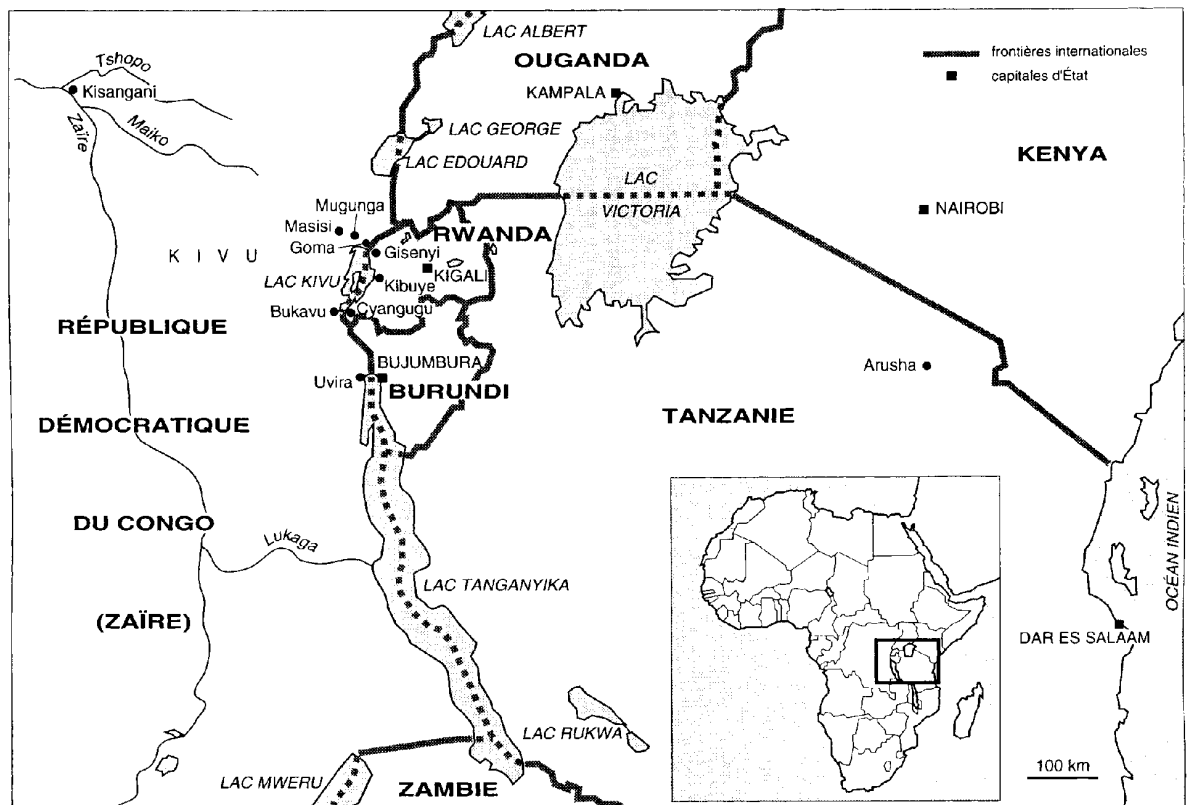
L'opinion publique internationale s'est soudainement aperçu de l'existence de cette région alors que les médias audiovisuels rendaient compte quasiment en direct, sur les écrans de télévision, de la commission du plus effroyable des génocides, en intensité et en barbarie, que ce dernier siècle du millénaire ait connu. Pourtant, les ferments de ce drame couvaient, depuis longtemps déjà. Du Rwanda, cette formidable conflagration entraînera dans son sillage la déstabilisation de toute la région des grands lacs, et plus généralement, par effet de contagion, de toute l'Afrique médiane.

Nous nous attacherons tout d'abord à montrer comment les facteurs géographiques ont pu influencer un accroissement extraordinaire du peuplement, et ont conduit la région à une surpopulation tragique. Puis nous nous intéresserons aux causes historiques et ethniques qui ont amené deux peuples à l'extermination mutuelle. Ensuite, nous étudierons les facteurs économiques, politiques et militaires dont la convergence a abouti au génocide. Enfin, nous décrirons l'enchaînement des événements, du début des massacres à la situation actuelle et nous analyserons les capacités des pays de la région à stabiliser cette crise, avant d'évoquer l'influence des puissances extérieures à la zone et les récents accords de paix.

1. LES FACTEURS GÉOGRAPHIQUES DE LA RÉGION DES GRANDS LACS

1.1. Localisation et topographie

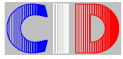
L'expression « **grands lacs** » se réfère aux cinq principaux lacs de l'Afrique centrale (Tanganyika, Victoria, Kivu, Albert, Edouard, Kyoga). En fait, cette région intègre **trois entités** : le **Rwanda**, le **Burundi** et les **deux provinces du Kivu** (nord et sud), en République démocratique du Congo.



LA RÉGION DES GRANDS LACS

Région constituée en grande partie de hauts plateaux et de collines culminants en moyenne à 2000 mètres, on trouve à l'Ouest de la zone un massif montagneux d'une altitude moyenne de 2740 mètres, qui domine le lac Kivu (1460 m) et qui se prolonge au Nord par la chaîne volcanique de Birunga dont le point culminant est le mont Karisimbi (4 505 m).

A proximité de la frontière Tanzanienne, à l'Est, savane, lacs et marais se succèdent le long de la rivière Kagera, qui est l'une des sources du Nil. Au centre, les plateaux sont érodés par des ravinements profonds remblayés d'alluvions, et forment des collines bien découpées. Ces **collines constituent pour les habitants la cellule de base** de l'occupation de l'espace, et sont devenu **l'entité administrative** de référence.



A l'Ouest, les « montagnes de la lune » culminent à 5119 m avec le pic Marguerite, et le relief s'adoucit en plateaux vers la zone Congolaise. C'est dans cette région que l'Oubangui, un des affluents du Zaïre prend sa source.

1.2. Climat et sol

En fonction des zones, le climat est de type tropical ou subéquatorial. Pour ces latitudes, proches de l'équateur, il est en revanche **tempéré par l'altitude**. Les températures moyennes annuelles varient de 19°C à 23°C, avec une forte amplitude nocturne en montagne où elles peuvent descendre jusqu'à 0°C. On distingue deux saisons sèches, l'une courte en janvier, l'autre s'étalant de mai à septembre. Le régime des pluies est irrégulièrement réparti. Les précipitations sont abondantes sur les sommets (1 500 mm sur la crête Zaïre-Nil) mais diminuent sur les plateaux orientaux (787 mm). **Les sols sont fertiles**, volcaniques ou à base d'alluvions.

1.3. Faune et flore

Une savane très peu arborée recouvre l'essentiel de la région. **Les défrichements et le surpâturage ont considérablement réduit les forêts** de la partie occidentale. La forêt primaire, autrefois très étendue, se limite aujourd'hui aux montagnes de l'ouest (avec une végétation basse au sommet des volcans) et à la région du lac Kivu. Les sols volcaniques sont fertiles.

Les arbres les plus communs sont l'eucalyptus, importé pour combattre l'érosion et fixer le sol, l'acacia dans les savanes orientales et le palmier à huile dans les plantations. La faune est variée : hippopotames, crocodiles, phacochères, léopards et antilopes. Au nord-ouest, quelques groupes de gorilles vivent encore en liberté sur les pentes des volcans Birunga. À l'est, le parc national de la Kagera abrite de nombreux animaux sauvages : éléphants, hippopotames, crocodiles, léopards, troupeaux de zèbres et d'antilopes, ainsi que des lémurs.

1.4. Ressources naturelles

Les principales ressources minérales sont la cassitérite (minerai d'étain), le tungstène, le béryl et l'or. **L'activité minière a toujours été faible**. Au milieu des années 1980, la production d'étain extrait de la cassitérite s'élevait au Rwanda à 1160 tonnes. Suivaient le béryl, le tungstène et l'or. D'importantes réserves de gaz naturel ont été découvertes non loin de la frontière zaïroise et pourraient faire l'objet d'une exploitation.

C'est cependant la richesse et la fertilité de la terre volcanique et des alluvions qui constitue la première ressource naturelle de la région.

1.5. Des conditions de vie très favorables

De l'eau en quantité, un climat très favorable, et un sol riche ont permis un développement important de l'agriculture vivrière. Ainsi, 60 à 90 % de la population, selon les pays considérés, est rurale. D'autre part, en raison de l'altitude moyenne, l'élevage est possible dans de bonnes conditions.

Partout, on retrouve le même habitat dispersé sur les collines, la même économie fondée sur l'élevage et les cultures vivrières de la banane et du haricot et la même **dépendance** vis à vis des **cultures d'exportations du café et du thé**.

La population

Cette clémence des conditions géographique et climatologique, a favorisé un **développement exceptionnel de la population**. En effet, **les taux de natalité**, cinquante-quatre naissances pour mille habitants, **et de fécondité**, une moyenne de quatre-vingt-trois enfants pour dix femmes, étaient **parmi les plus dynamiques au monde**. Le tableau ci-dessous donne une idée de cet accroissement fulgurant.

Population du Rwanda

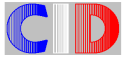
1914	un peu moins de 1 million
1950	2 millions d'habitants
1970	3,7 millions d'habitants
1978	4,4 millions d'habitants
1991	7,3 millions d'habitants
1994	7,9 millions d'habitants

Cet accroissement, s'explique en partie, par **l'efficacité des structures médicales** léguées par la colonisation. **L'influence de l'Eglise catholique** gérant dispensaires, hôpitaux et écoles, interdisant tout moyen contraceptif a également contribué à cette situation.

Mais surtout, **chacune des deux ethnies**, Hutu et Tutsi **a considéré que sa survie** et la pérennité de sa suprématie passaient par **son accroissement démographique**. L'espérance de vie pour sa part, augmentera également sous l'effet des progrès sanitaires, passant de 46 ans en 1980 à 49 ans, dix ans plus tard.

Cette **expansion démographique**, n'est pas sans **conséquence majeure** sur les **crises de ces dix dernières années**. Elle constitue un facteur supplémentaire qui vient s'ajouter aux difficultés économiques liées à la chute des cours du café en 1987 et à la sécheresse des années 1988 et 1989.

A cette homogénéité géographique et démographique, il faut ajouter une donnée humaine déterminante. On observe en effet, une **proportion identique des ethnies en**



présence au Rwanda comme au Burundi à savoir, 85 % de Hutus, 15 % de Tutsis et 1% de Twas.

Bien que cette proportion ne soit pas identique dans les provinces du Kivu, une partie de la population de cette région est d'origine rwandaise, et présente des minorités importantes de Hutus et de Tutsis, ce qui participe à la cohérence de cet espace.

1.6. Une position géostratégique d'importance

« Dans la géopolitique africaine, les Grands Lacs ont une double fonction. L'une est stratégique, car c'est dans cette région où le Nil prend sa source avant d'irriguer le Soudan et l'Egypte. L'autre fonction est économique, car à l'ouest de cette région des Grands Lacs se trouve la riche région du Katanga, zone cuprifère, uranifère et diamantifère »(In **F. Thual** « *Repères internationaux; Evénement au crible de la géopolitique, Tutsis en avant toute* » Editions Ellipses 1997)

Par ailleurs, cette zone jouit d'une position stratégique idéale. Elle se trouve située sur la crête de l'Afrique centrale, à bonne portée de l'Afrique Australe en pleine mutation politique et économique. Elle est à la charnière de deux zones d'influence: la zone francophone et lusophone de l'ouest avec l'immense Zaïre, cet énorme centre de gravité avec le bassin du Congo qui débouche sur l'Océan Atlantique, et la zone anglo-saxonne, cette Afrique orientale qui suit l'axe imaginaire et si célèbre « du Caire au Cap ».

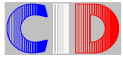
Si le Rwanda et le Burundi sont enclavés ils sont aussi considérés comme de véritables « porte-avions ». Outre les avantages stratégiques cités, ces pays sont dotés d'excellentes infrastructures aéroportuaires, d'un bon réseau routier et de bonnes possibilités de communication.

2. HISTOIRE ET ETHNICITE

2.1. Les origines des ethnies et l'héritage de l'histoire

C'est un fait avéré sur lequel les africanistes s'accordent : **le Rwanda n'est le pays d'origine ni des Hutu, ni des Tutsi**. Les uns seraient originaires d'Afrique de l'Ouest, bantouphones pratiquant l'agriculture, les autres, de tradition pastorale et nomade, viendraient de Nubie et seraient descendus vers le sud, poussant leurs troupeaux devant eux pour fuir la désertification du Sahara.

Il est de même établi, que le Rwanda est devenu un véritable état nation sous l'impulsion de groupes Tutsi ou pré-Tutsi dont la dynastie émergente, les "Nyiginya" règnera du XIIème siècle (selon les historiens), jusqu'à la fin du XIXème siècle. Dans un premier temps, ces "tombés du ciel" comme ils se faisaient appeler, vont conquérir les royaumes Tutsi



des "trouvés sur terre" (ceux qui vivaient déjà là), qu'ils vont unir et fédérer autour d'un principe monarchique. Ensuite, ayant cimenté un bloc racial tutsi, ils vont entreprendre la conquête des "territoires Hutu" à partir du XIV^{ème}-XV^{ème} siècle.

Dans les années 1880, quand les premiers missionnaires et explorateurs européens foulèrent le sol de la région, la **société** autochtone était donc **dirigée par ce groupe pastoral minoritaire composé essentiellement de Tutsis**, assurant sa **domination sur une population agricole** très largement majoritaire, regroupant la plupart des **Hutus**. Les Tutsis sont plutôt des éleveurs et les Hutus des cultivateurs. Les Twas pour leur part, sont potiers ou chasseurs.

Au Rwanda, le pouvoir monarchique était alors détenu par les Tutsis. Ils laissaient d'ailleurs subsister, sous le contrôle de lignages Hutus, des « royaumes » ou des « chefferies » dans le Nord du pays. Au Burundi, la situation était plus complexe. Le pouvoir était aux mains de la dynastie des Bangawas, un groupe très probablement d'origine Hutu.

Ces premiers européens découvrent donc des **royaumes organisés**, où les expéditions esclavagistes arabes n'ont jamais réussi à pénétrer. Ils comprennent que le Rwanda et le Burundi reposent sur des relations de pouvoir complexes avec au sommet de la pyramide le roi, sa cour et ses devins. La société, est régie par quantité de prescriptions et d'interdits, dont l'objet est de faire respecter l'entente entre les hommes, mais aussi avec les ancêtres, la nature et l'ensemble du cosmos.

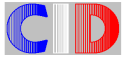
Dès 1890, la région est **colonisée par l'Allemagne**. En 1916, la colonie est rétrocédée à la Société des Nations qui la place sous **protectorat belge en 1921**. La Belgique élargit ainsi son empire colonial qui intègre déjà depuis 1908 le Congo. Dès lors, le colonisateur « exporte ses références ethniques en Afrique centrale ».

Les Belges, impressionnés par leurs caractères physiques très proche de la race blanche, décrètent alors que les Tutsis sont les juifs de l'Afrique. Ils brisent le pacte féodal qui existe entre Hutu et Tutsi et qui revêt par certains aspects un caractère sacré.

Ces missionnaires venus d'Europe **fondent alors leur domination** sur un **système** de colonisation qualifié **d'administration indirecte**. Ils utilisent les structures traditionnelles en place et gouvernent au travers d'elles.

La colonisation introduit dans ce système féodal des réformes agraires, des corvées et des contributions pour les églises. Ces contraintes sont imposées par le biais des chefs traditionnels qui perdent du même coup la considération de la population.

Ainsi, **le choix de l'administration indirecte reposant sur les chefs Tutsis** pour exécuter les ordres, **provoque au moment de l'indépendance** un rejet des « corvées » avec **une accusation non pas envers le colonisateur mais envers les Tutsis** qui font office de courroie de transmission.



2.1.1. Les différences historiques

Quand les **Hutus, peuple agriculteur et sédentaire** de souche bantoue, s'installèrent dans cette région, ils chassèrent les autochtones, appelés Twas, peuple de petits chasseurs pygmés qui ne constituent aujourd'hui qu'une minorité de 30.000 personnes. En réalité, les Hutus sont les descendants des bantous venus d'Afrique de l'Ouest, voici plus de deux millénaires.

Ce n'est qu'au douzième siècle qu'arrivèrent les **Tutsis** de Nubie, région de la haute Egypte, **des pasteurs nilotiques** venant du nord, poussant leur bétail devant eux. Dès 1350 la dynastie tutsie Nyiginya régna sur le pays. Le Rwanda a été forgé, par cette monarchie tutsie, qui absorbera peu à peu sous sa coupe l'ensemble du territoire.

2.1.2. Les différences physiques

Dans cette société du début de ce siècle, les Tutsis propriétaires des vaches et plus généralement de bétail s'assurent donc la sujétion des agriculteurs. La colonisation va entériner cette domination de fait.

En effet, arrivant au Rwanda, **les Belges se firent les promoteurs de la supériorité génétique des Tutsis**. Car ces derniers ne présentaient pas les traits du modèle « nègroïde » classique, et furent considérés comme des hamites, des « Noirs blanchis », une race médiane entre Blancs et Noirs, à l'instar des Gallas d'Ethiopie ou des Somalis.

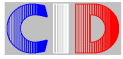
Pour les Belges, leurs yeux, leur nez fin, leurs traits droits, rapprochent les Tutsis des européens. Pour le roi Léopold, le sérieux des Tutsis les désigne naturellement comme **l'aristocratie du pays**.

2.1.3. Les différences économiques

En fait, le statut de Hutu ou de Tutsi n'est pas figé mais peut se modifier, en fonction de l'accroissement du patrimoine ou des alliances matrimoniales. Un Tutsi dont le troupeau avait été anéanti par la foudre pouvait devenir un Hutu. A contrario, un Hutu prospère pouvait accéder à la caste privilégiée des Tutsis.

Rapidement la société reflète cette division ethno-sociale. Dès le XIV^{ème} siècle, les Hutus pourtant majoritaires subissent les corvées les plus ingrates et doivent s'acquitter d'impôts de plus en plus onéreux auprès des collecteurs Tutsis.

La différence entre ces deux groupes réside davantage dans l'appartenance à un système de valeurs et de références. En effet, seule la présentation de la carte d'identité où figure l'appartenance ethnique permet de classer la personne dans l'une des trois catégories, Hutu, Tutsi, ou Twa.



2.2. L'histoire, de l'arrivée des premiers européens à la décolonisation

2.2.1. Des débuts de la colonisation à la grande guerre

En 1890, le gouvernement allemand de Dar es Salaam prit en main le vaste territoire de l'Afrique orientale allemande et le découpa en régions militaires. Le Rwanda fut rattaché à la région de Tanganyika-Kivu avec pour chef lieu, la localité d'Ujiji. Neuf ans plus tard, une région « Rwanda-Urundi » fut créée avec pour préfecture, Bujumbura.

Le capitaine Bethé, commandant de cette nouvelle région, reçut l'ordre du gouvernement allemand d'obtenir la reconnaissance de sa souveraineté par le **Mwami (souverain rwandais)** du Rwanda. **Les Allemands entendaient maintenir les structures locales** et optèrent pour le système du gouvernement indirect. Seuls les pouvoirs de **police et de justice leur incombaient** réellement.

Ainsi, par le fait de l'administration indirecte, en 1914, ne résidaient au Rwanda que six administrateurs civils, et cinq au Burundi. Mais le destin de cette région des Grands Lacs se joua partiellement en Europe, puisque la **défaite de Guillaume II**, allait provoquer le **retrait** de la présence **germanique** au Rwanda-Burundi.

En effet, durant la première guerre mondiale, dès 1916, les forces du royaume Belge présentes au Congo vont entreprendre une offensive militaire contre les quelques colons, administrateurs et militaires Allemands installés près des rives des Grands Lacs et les chasser de la région.

2.2.2. La colonisation belge

Au lendemain du conflit, le 20 juillet 1922, en guise de dédommagement, Bruxelles obtient par la Société des Nations un mandat de tutelle sur le Rwanda et le Burundi. **L'arrivée de la Belgique dans cette région se déroula dans une certaine indifférence aussi bien localement que dans la métropole.**

Ne disposant pas de marine permettant la défense d'éventuelles conquêtes, et depuis l'échec de la tentative d'installation en 1845 au Guatemala, **les Belges jugeaient** la possession de colonies comme **inutile, un fardeau, un caprice de monarque**. Hormis le roi Léopold, peu de Belges considéraient l'aventure africaine comme rentable.

En 1922, fidèle à cette opinion, **la Belgique n'entend pas s'engager**, mais souhaite gérer depuis Bruxelles ces territoires. Ainsi, **le gouvernement belge va s'appuyer sur l'aristocratie tutsie** en place, qui constituera le **relais de son autorité** et qui placées dans une situation **d'infériorité numérique ne pourra qu'être d'une loyauté absolue.**

Partant de cette volonté politique, les Belges vont entreprendre de justifier ethniquement leur choix et vont ainsi contribuer à exacerber les différences raciales prévalant déjà dans le pays. Sociologues, historiens anthropologues, ethnologues seront sollicités.

Surpeuplés, le Rwanda et le Burundi dépourvus de richesses minières et énergétiques, n'attirent guère les colons préférant naturellement s'installer dans l'immense Congo voisin. L'intérêt de ces deux pays, pour la Belgique, demeure avant tout stratégique : en cas de trouble au Congo, ils peuvent, le cas échéant, servir de base d'évacuation grâce aux deux aéroports internationaux de Cyangugu et de Kigali.

Jusqu'au drame de 1994, l'histoire de cette région a essentiellement suscité l'indifférence. Pourtant depuis l'indépendance, les heurts entre Hutus et Tutsis n'avaient jamais cessé, devant mener inéluctablement au drame.

2.2.3. De la décolonisation au drame

2.2.3.1. Les causes du chaos

2.2.3.1.1.1. Un système politique discriminatoire et exclusif

Au Rwanda, les années qui précèdent la décolonisation virent se produire un **renversement des rapports de forces entre Hutus et Tutsis.**

Les Hutus demandèrent à participer davantage à la gestion du pays à partir du milieu des années 1950. Ils exprimèrent leurs revendications dans un manifeste et remportèrent les premières élections municipales de 1960. En 1961, la monarchie fut abolie, le parti de l'émancipation Hutue, le Parmehutu obtint 70% des voix lors du premier scrutin législatif.

Le 1er juillet 1962, le pays accède à l'indépendance. Sous la houlette de Grégoire Kayibanda, **les Hutus majoritaires, vont exercer le pouvoir** dont ils ont toujours été privés. Les Tutsis vont rapidement devenir la proie des miliciens Hutus abreuvés de haines et de rancœurs. Cinquante mille Tutsis périrent cette année là.

Entre novembre 1959 et janvier 1964, près de 130.000 de Tutsis seront contraints à l'exil. Le Président Kayibanda les écartera de l'administration, fera interdire les mouvements d'opposition et mènera une politique de persécution systématique contre les Tutsis. **De 1959 à 1966 plus de 120.000 d'entre eux périront massacrés**, chiffre considérable représentant à l'époque près du quart de la population tutsie du pays.

Mais, à partir du milieu des années 1960, une ligne de fracture voit le jour au sein du peuple Hutu : ceux de la région de Gitarama dont est issu le président Kayibanda, accaparent le pouvoir, et cristallisent toutes les rancœurs des Hutus du nord écartés des responsabilités.

Afin de masquer la confiscation du pouvoir par les hommes originaires de sa région, G. Kayibanda, dans un dernier sursaut, tente d'exacerber les rivalités ethniques. En vain, le 5

juillet 1973 il est renversé par Juvénal Habyarimana, épaulé par des officiers du nord, majoritaires au sein de l'armée.

Le pays est alors ravagé par la pauvreté et la disette. Pour faire face à cette situation, dès son arrivée au pouvoir, Habyarimana recherche la réconciliation nationale et entend rompre avec les pratiques de son prédécesseur. S'ouvre alors pour le Rwanda une période de relative prospérité.

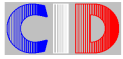
Ainsi, durant les années 1980, les tensions ethniques vont lentement s'atténuer. Alors que leur marginalisation politique et administrative se perpétue, de nombreux Tutsis vont s'engager dans le secteur privé où leur réussite est tolérée. En 1990, l'armée ne compte aucun officier, aucun préfet Tutsi et seulement un bourgmestre sur cent quarante-trois.

2.2.3.1.2. Des contraintes économiques très fortes

Au début des années 90, en dépit de gros efforts économiques, le pays souffre de multiples insuffisances. Le produit intérieur brut par habitant est relégué en 1994, à la 162ème place sur 177. Pour l'indice de développement humain, le Rwanda se classait en 1993, à la 25ème place sur la cinquantaine d'Etats africains.

Trois facteurs d'instabilité majeurs vont produire leurs effets:

- **Un manque cruel de terres arables :** du fait de l'accroissement de la population, la taille des exploitations agricoles a été divisée par deux de 1965 à 1984. La saturation foncière devient préoccupante. Les nappes phréatiques, de plus en plus sollicitées menacent de tarir.
- **Une agriculture trop spécialisée :** en 1988, 60% des exportations rwandaises proviennent des ventes de café. Entre 1986 et 1995, les cours mondiaux du café subissent une chute de 30%. L'autre richesse du pays, l'étain (20% des exportations) sera également frappée par une dépréciation des cours de plus de 50% de 1980 à 1988.
- **Une population désœuvrée :** en 1985, un enfant sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans, plus du tiers des Rwandais n'a pas accès à l'eau potable, et l'espérance de vie n'atteint pas cinquante ans. En 1991, les 2/3 des Rwandais ont moins de vingt ans. L'accès à la terre devient impossible, les possibilités d'émigration sont quasi nulles. L'appropriation des terres à bétail Tutsies devient la seule issue.



2.2.3.1.3. Le problème des réfugiés Tutsis

Dans ces conditions, le retour des exilés Tutsis risque de provoquer une crise fatale pour le pays. **La volonté d'exclure** les Tutsis du pays va se concrétiser, le 26 Juillet 1986, par une nouvelle **disposition législative** adoptée par le parti unique au pouvoir, le MNRD, restreignant les possibilités de retour au Rwanda des Tutsis exilés.

En 1990, 480 000 réfugiés Tutsis vivaient à l'extérieur du Rwanda, soit 6% de la population du pays, et près de la moitié des Tutsis rwandais. Ils se répartissaient ainsi : 280.000 au Burundi, 80.000 au Zaïre, 100.000 en Ouganda, 30 000 en Tanzanie, 5.000 au Kenya et enfin 5.000 autres Tutsis en Europe ou en Amérique du Nord.

Cette nouvelle **disposition législative** va **conforter les exilés Tutsi dans la certitude que seul un renversement du pouvoir Hutu**, leur permettra de revenir au pays. Ainsi en 1987, sera créé le **Front Patriotique Rwandais (FPR)**, destiné à canaliser les sentiments politiques Tutsis. Grâce à cette organisation, les Tutsis de la diaspora vont trouver l'appui intéressé de l'Ouganda.

2.2.4. L'enchaînement des évènements

2.2.4.1. Les actions militaires

Plus **de cent mille Tutsis** vivaient exilés en **Ouganda**, depuis l'indépendance du Rwanda. Milton Obote après son arrivée au pouvoir dans le pays en 1979, craignant d'être déstabilisé et voulant résoudre le problème des réfugiés à sa façon, voulu les expulser.

2.2.4.1.1. Point de départ : l'Ouganda

L'Ouganda connaissait alors une profonde division ethnique opposant les populations du nord (plutôt de confession musulmane ou animiste) aux populations bantoues du sud (pour la plupart christianisées). Les jeunes Tutsis brimés, rejoignirent en masse le mouvement rebelle la National resistance army (NRA) de **Yoweri Museveni** qui appartenait à une ethnie pastorale qui leur était proche, les Himas.

En 1986, **un tiers** des combattants de Museveni **était Tutsi**. En échange de leur appui, **il s'engagea** à les aider à **reconquérir leurs terres**. Une fois à la tête du pays, Yoweri Museveni mis sa logistique à leur disposition. Ainsi Samuel Kanyemera, ancien chef de la police militaire de Museveni, sera chargé de soutenir l'offensive de 1994. **L'Ouganda fournira le FPR en armes et en carburant.**

Mais l'action de la NRA ne sera pas uniquement passive, elle s'engagera dans les combats aux côtés des Tutsis. Ce soutien permettra au FPR de mener ses offensives, en octobre 1990, janvier 1991, juin 1992 et février 1993, avant la victoire finale.

2.2.4.2. Les premières actions du FPR

La première concrétisation de la promesse tenue par Yoweri Museveni a lieu le **3 octobre 1990** et marque le début du délitement du pouvoir de Kigali. Ce jour là, **trois mille soldats aguerris franchissent la frontière entre l'Ouganda et le Rwanda.**

Pénétrant à partir de l'Ouganda, les assaillants progressent rapidement, arrivant à 70 km de Kigali le jour même. Cependant l'armée nationale rwandaise, les FAR (Forces armées rwandaises), organise la riposte.

2.2.4.3. La France intervient

Afin de **rapatrier leurs ressortissants, la France et la Belgique déploient 2.500 hommes à Kigali**, dans le cadre d'une intervention baptisée « **opération Noroit** ». Cette présence apporte un soutien logistique et militaire au pouvoir d'Habyarimana.

Cinq cents soldats des forces armées zaïroise seront également déployés, mais ils seront très vite rappelés, le 17 octobre, à cause d'un comportement peu compatible avec la déontologie de l'intervention européenne. La France, dans le cadre de l'opération Noroit maintiendra un dispositif permanent de six cents hommes à Kigali.

Cette présence permettra aux FAR de se déployer dans le nord du Rwanda afin de lutter contre le FPR. Le président Habyarimana entendra alors renforcer son pouvoir en muselant l'opposition politique. Des milliers d'opposants supposés ou de simples sympathisants Tutsis seront incarcérés.

En février 1993, nouvelle alerte, quand vingt-cinq bataillons du FPR sont signalés à une trentaine de kilomètres seulement de Kigali, **obligeant la France à déployer de nouveau six cents hommes afin d'évacuer ses ressortissants** de la capitale. Mais le grignotage du territoire rwandais continuera inexorablement, le FPR occupant la partie septentrionale du pays.

2.3. L'enchaînement des évènements politiques

A partir des années 1985, le pouvoir du président Habyarimana suscite de plus en plus de mécontentements. Les assassinats d'opposants politiques se multiplient. Les Tutsis et les Hutus du centre et du sud du pays sont exclus des postes importants.

Le président Habyarimana conscient d'être tributaire de l'aide internationale va devoir **amorcer à partir de 1991, un processus de démocratisation.** Deux étapes successives vont être franchies : la démocratisation institutionnelle, consacrée ensuite par les accords d'Arusha.

2.3.1. La démocratisation institutionnelle :

Le **multipartisme est autorisé au début de 1990**, le MNRD perd son statut de parti unique, et des négociations s'engagent à Arusha en Tanzanie avec le FPR. En octobre 1991, Sylvestre Nsanzimana, élément modéré du MNRD est nommé Premier ministre. De nouveaux partis politiques sont créés comme le Mouvement démocratique rwandais (MDR).

Le MDR marque la renaissance de l'ancien parti Parmehutu fondé par Grégoire Kayibanda en 1957. Le parti MDR se veut populiste, distribuant des terres aux paysans, instaurant l'enseignement gratuit pour tous. Pour le MDR, les difficultés du pays ne sont pas dues tant à une rivalité Hutu/Tutsi qu'à l'oppression menée par un clan Hutu.

Mais, **ce processus éveille de nombreuses réticences**. Dans l'entourage de l'épouse du président le premier cercle du « Hutu power » baptisé **L'Akazu**, la maisonnette en Kinyarwanda rassemble essentiellement des Hutus de la région natale du président, tous avides de conserver le pouvoir.

Constitué à partir de 1991 par *I'Akazu*, le réseau *zéro* regroupe des hommes en véritables bandes armées perpétrant les assassinats d'opposants politiques hutus mais également tutsis.

Progressivement, se forment les premières milices en marge du pouvoir officiel. **Les Interahamwe** « ceux qui combattent ensemble » issus des jeunes de l'ancien parti unique, le MNRD. Ces derniers entretinrent un **climat de terreur** et de violence, certes contre les Tutsis mais également contre les Hutus favorables à une solution démocratique.

Afin d'attiser la haine contre les Tutsis, l'entourage présidentiel mit en place **la radio des Mille collines**. Alimentée gratuitement en électricité par un câble provenant du palais présidentiel, la radio devient rapidement **un foyer de haine appelant aux massacres des Tutsis**.

2.3.2. Les accords d'Arusha :

Fruits des **négociations** entre le **Front patriotique rwandais** et le **gouvernement en place à Kigali**, ils devaient amorcer le processus de paix durable. Ces accords prévoyaient l'instauration du multipartisme, reconnaissaient le droit aux réfugiés rwandais de revenir chez eux, et prévoyaient la formation d'une armée nationale.

Les accords d'Arusha désignent en réalité, quatre traités distincts signés entre le 12 Juillet 1992 (décrétant alors un cessez-le feu) et le 3 août 1993. Ce dernier traité prévoit la création d'un gouvernement d'Union nationale, la participation du FPR au pouvoir et l'intégration des forces FPR, au sein des Forces armées rwandaises.

Surtout le FPR obtient le départ des militaires français de Kigali et leur remplacement par des hommes envoyés par les Nations-Unies, dans le cadre de la mission Minuar (Mission des Nations-Unies pour le Rwanda), jugés plus neutres. Ainsi à partir de décembre 1993, ne restera qu'une soixantaine de soldats français à Kigali.

2.3.3. L'holocauste

Dans une certaine indifférence, **au printemps 1994**, va donc être perpétré, **l'anéantissement des Tutsis**. La planification méthodique, l'acharnement à détruire ce groupe de population permet d'employer le terme de génocide, sans le galvauder.

2.3.4. La descente aux enfers

2.3.4.1. Le feu aux poudres

En approche finale sur l'aéroport de Kigali, **le 6 février 1994** en début de soirée, **le Falcon 50** du président **Habyarimana**, est pulvérisé par un tir de **missile**. Cet attentat marque le début de l'engrenage de la conflagration.

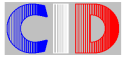
A première vue, les commanditaires désignés semblent être tutsis, en l'occurrence des soldats du FPR. En effet, l'assassinat du président Habyarimana ne pouvait qu'ébranler un régime politique déjà vacillant et favoriser une victoire tutsie.

Cependant, certains éléments tendent à innocenter le FPR. En effet, politiquement, le FPR par le biais des accords d'Arusha, était déjà parvenu au seuil du pouvoir. Le FPR ne pouvait pas non plus ignorer qu'un tel acte concentrerait vers lui la haine et la vengeance des Hutus.

Or le FPR disposait déjà à Kigali d'un bataillon de six cents hommes, déployés en vertu des accords d'Arusha. L'attentat condamnait à mort ces soldats, encerclés par des milliers de militaires Hutus. Mais surtout, pendant plusieurs heures après l'attentat, l'organisation tutsie semble totalement désarçonnée.

Ces hésitations du FPR plaident en faveur d'une **seconde hypothèse, celle d'un complot orchestré par l'aile radicale du « Hutu power »**. En effet, le pouvoir Hutu s'avère partagé entre partisans et adversaires des accords d'Arusha. Se rangent dans cette dernière catégorie, le clan de *I' Akazu*, la garde présidentielle et le réseau zéro.

L'assassinat d'Habyarimana permet ainsi d'éliminer un Président trop enclin à la conciliation et de saboter le processus de transition démocratique. Mais les Hutus les plus radicaux n'ont pas mesuré qu'ils précipitaient l'effondrement de leur propre Etat.



2.3.4.2.L'enchaînement de la violence

Dés le 6 février 1994, les principaux responsables politiques tutsis sont assassinés à leur domicile, comme le Premier ministre, Agathe Uwilingiyimafla, le président de la Cour constitutionnelle, ainsi que plusieurs ministres.

Puis progressivement les Tutsis sans responsabilités particulières, deviennent les victimes de ces massacres. Plus globalement, toute personne incapable de prouver sa nationalité hutue est alors assassinée. Les mots peuvent difficilement traduire cette terrible cruauté. La folie semble habiter l'esprit des hommes.

Le bilan de cette barbarie fut longtemps difficile à établir, **entre 500.000 et 800.000 victimes** seront à déplorer. La planification méticuleuse, l'organisation méthodique de cette atrocité attestent d'une ambition démentielle. Le bilan de cette sanglante saison, bien que difficile à établir peut être présenté ainsi :

- Entre 500 et 800 000 victimes tutsis massacrées par les hutus, soit entre 60% et 80% de la population tutsie.
- Entre 10 à 30.000 Hutus, appartenant à l'opposition modérée ou simplement assimilés à des Tutsis, périrent.
- Environ 100.000 victimes lors des combats entre le FPR et les FAR.

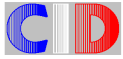
2.3.4.3.Le rôle de l'ONU

Afin de veiller à l'application des accords d'Arusha, se trouvaient le 6 avril 1994, à Kigali, près de **2.500 soldats de la Mission des Nations-Unies** pour le Rwanda (Minuar). **Après l'assassinat de dix d'entre eux de nationalité belge, Bruxelles décide de rapatrier ses soldats, privant la Minuar de son contingent le plus opérationnel.**

Contre toute attente, et en fonction d'une logique qui semble encore aujourd'hui peu cohérente, **l'ONU décide la réduction de ses effectifs à 270 hommes**. Sans présence étrangère pour les freiner, **les éléments les plus extrémistes vont alors avoir les mains libres**, et le **génocide va donc pouvoir tranquillement être perpétré** en toute impunité. Quelques semaines plus tard, le Secrétaire général des Nations-Unies se rendra compte de son erreur..., **un peu trop tard.**

2.3.4.4.L'intervention de la France : L'opération Turquoise

L'exaspération de l'opinion internationale, ses **liens** antérieurs avec le **Rwanda** vont amener **la France** à entreprendre, sous l'égide d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations-Unies, une délicate manœuvre «militaire-humanitaire» baptisée **opération Turquoise.**



Le cadre juridique

Le 22 juin 1994, le **Conseil de sécurité des Nations-Unies** donne son **approbation** pour le déploiement d'une force d'intervention multinationale en grande partie franco-sénégalaise, à but humanitaire, en attendant le déploiement prévu des 5.500 soldats de la Minuar. Juridiquement, le **déploiement français** est un palliatif temporaire, avant le débarquement de ce contingent international.

Le 21 août 1994, les soldats français passent le relais aux hommes de la Minuar et les derniers éléments de l'opération *Turquoise* quittent le pays, le 30 septembre de la même année.

2.3.4.5. La victoire du FPR

Sur le terrain, le FPR va grignoter les positions hutues et, prétendant à une victoire totale, rejette les offres de cessez-le-feu faites par les FAR. Le **4 juillet 1994, Kigali est occupée** par l'armée des Tutsis. Mais cette victoire s'accompagna d'émigrations humaines considérables. **Plus de deux millions de Hutus** craignant la vengeance tutsie fuient leur pays et **vont se réfugier au Zaïre**, au Burundi ou encore en Tanzanie.

A la suite de la victoire du FPR, les forces armées rwandaises composées quasi-exclusivement de Hutus se réfugient à l'étranger en cultivant l'espoir tenace de revenir rapidement dans leur pays. Très rapidement les FAR vont ressembler à une armée en déroute, les effectifs fondent pour atteindre péniblement au début de l'année 1996, dix mille hommes.

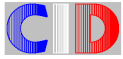
La plupart de ces hommes ont déserté pour vivre comme simples réfugiés, ou bien ont rejoint l'une des nombreuses bandes armées incontrôlables sévissant dans les camps du Kivu ou du Burundi. Enfin, les cadres de l'ancienne armée rwandaise sont éparpillés entre Goma et Bukavu.

2.4. L'instabilité se propage au delà des frontières du Rwanda

2.4.1. La difficile reconstruction rwandaise

Le FPR forme un gouvernement d'Union nationale - dont le Président est Pasteur Bizimungu (Hutu) et l'homme fort le général Kagame-. Le **pays**, est à **reconstruire** : ses **ressources** ont été **pillées** par les anciens tenants du pouvoir : banques, écoles, hôpitaux et dispensaires, administrations, tribunaux...

Sur le plan moral, le gouvernement doit maîtriser le désir de vengeance, ancré chez les survivants Tutsis et partagé par ceux revenant d'un long exil en Ouganda et qui s'installent sur les ruines des massacres, rendant encore plus sensible la question des rapatriements de civils Hutus.



Les dérives sont nombreuses : répression croissante dans l'Ouest en réponse aux infiltrations et exactions issues des camps de réfugiés, emprisonnements de 73 000 personnes en attente de procès, balbutiements d'un système judiciaire incapable de juger les acteurs du génocide, massacres effectués par les forces armées...

2.4.2. Le feu gagne le Zaïre

2.4.2.1. Un pays au bord de l'implosion

Considéré comme un véritable sous-continent, le Congo-Zaïre est l'un des plus vastes pays africains, dont l'**immensité** de l'espace, quatre fois la France, demeure un **obstacle au développement**. Nettement sous-peuplé, avec à peine quarante-cinq millions d'habitants, il est **fragilisé par l'incurie de son régime**.

Arrivé au pouvoir peu après l'indépendance, Joseph Désiré Sese Seko Mobutu s'est **attelé pendant plus de trente ans à piller méticuleusement le pays, attribuant avantages et prébendes aux membres de son ethnie et amassant une impressionnante fortune personnelle**.

2.4.2.1.1. Le cas particulier des provinces du Kivu

Une insurrection larvée

L'est du pays, les provinces du nord et du sud Kivu, se rattachent tant sur le plan ethnique qu'économique, à la zone des Grands Lacs. Ici, les mêmes terres volcaniques rouges et fertiles, les liens et les migrations rapprochent les populations vers les voisins du Rwanda et du Burundi. D'ailleurs, **ces deux provinces** sont considérées par le régime de Kinshasa en état d'**insurrection** permanente larvée.

Quand intervient la crise rwandaise, le départ de Mobutu est vivement souhaité, même par ses soutiens extérieurs les plus fidèles. Pour Mobutu, cet afflux de réfugiés dans les provinces du Kivu, constitue l'occasion de ramener au pas les opposants du Kivu et de redorer son blason.

Pour bien comprendre comment la déstabilisation gagne si rapidement la région, il convient d'étudier son peuplement et les événements qui ont précédé le drame rwandais.

Une population pré-fragmentée

La population de ces provinces se scinde en trois groupes distincts:

- ◆ Les **ethnies autochtones**, représentent plus de la moitié de la population du Nord-Kivu et 80% de la population au sud.
- ◆ Les **Banyarwandas** : ces populations, qui pour les plus anciennes étaient là depuis le XIII^{ème} siècle, appartiennent en fait aux **groupes tutsi et hutu**. Dans les années 1930, les colons belges encouragèrent les Tutsis à venir travailler dans les plantations du Kivu. Après 1959, ces Banyarwandas ont été rejoints par les Tutsis fuyant la domination hutue dans le Rwanda voisin.
- ◆ Les **Bayamulengues**, pasteurs **Tutsis** venus du Rwanda se sont implantés dans la région du Kivu dès le XIII^{ème} siècle.

Des tensions déjà latentes

Durant longtemps, ces immigrants furent tolérés par le pouvoir zaïrois. Cependant à partir de 1990, un doute fut émis à leur encontre. Les Tutsis se voyaient reprocher d'envoyer leurs enfants combattre au sein du FPR. Les Hutus, étaient de plus en plus sensibles à l'idéal ethnique proclamé au Rwanda et menaçaient de sécession le Zaïre, en se rapprochant de leur patrie d'origine.

Progressivement le **Kivu** devint un **bastion de l'opposition zaïroise** et à la Conférence nationale, les délégués de cette région, furent parmi les plus virulents à l'encontre de Mobutu.

Afin de renforcer sa position dans la région, le vieux dictateur va donc exacerber les rancœurs des ethnies autochtones contre les Tutsis Bayamulengues. Le 12 mars 1993, avant le début du génocide rwandais, donc, les premiers pogroms commencent, 150.000 Bayamulengues doivent fuir le Kivu alors que plus de cinq mille d'entre eux périssent.

2.4.3. La surinfection

Le déclenchement du génocide au Rwanda va accentuer cette guerre régionale puisque déchirant désormais les Banyarwandas. **L'installation de plus de 1,5 millions de réfugiés hutus allait littéralement embraser le Kivu.** En effet, après le génocide au Rwanda à l'été 1994, un million et demi de réfugiés rwandais affluèrent au Zaïre, dans la province du nord-est, celle du Kivu.

Mais la **majorité de ces réfugiés n'était pas des victimes des massacres**, mais des Hutus, fuyant un pays dont ils avaient désormais perdu la direction. Surtout, **parmi ces individus se dissimulaient les responsables et les exécutants du génocide**. Ainsi au Kivu, va se rééditer le conflit à peine éteint au Rwanda entre les Tutsis Bayamulengues, et les Hutus extrémistes, mêlés aux réfugiés du Rwanda.

Economiquement, l'arrivée de cette masse humaine entraîna une inflation élevée, les terres particulièrement fertiles dans la région furent prises d'assaut par ces réfugiés. Enfin, de nombreuses **épidémies** notamment de **choléra** se propagèrent.

Initialement en 1994, les **Bayamulengues prirent les armes pour défendre leurs terres**, devant l'afflux massif de réfugiés hutus. En effet, les Tutsis du Zaïre s'avéraient menacés non seulement par les autochtones qui n'avaient jamais véritablement accepté leur présence, mais surtout par la **reconstitution d'un pouvoir hutu, dans les camps de réfugiés**.

2.4.4. L'huile sur le feu

De plus, le nouveau régime rwandais n'entendait pas tolérer à ses portes, un sanctuaire hutu, susceptible de mener des opérations de représailles et de déstabiliser le pays qui n'en avait absolument pas besoin. Par conséquent, **l'Armée patriotique rwandaise épaula les Bayamulengues** afin de neutraliser les extrémistes des camps de réfugiés hutus au Kivu.

Parallèlement, à l'été 1996, dans le nord Kivu, l'armée zaïroise épaulée par les miliciens hutus entreprend de chasser systématiquement les Tutsis Bayamulengues vivant dans le Kivu. **La guerre civile rwandaise s'est ainsi, élargie au Zaïre.**

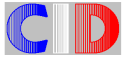
2.4.5. L'appétit vient en mangeant

L'objectif de Kigali, dans un premier temps vise à **éviter la création d'un sanctuaire Hutus**, permettant de mener des opérations au Rwanda. Une rébellion d'apparence Zaïroise va donc être organisée, sous la houlette de Laurent Désiré Kabila, mais en réalité encadrée et organisée par des Tutsis rwandais, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL).

Ainsi, la création de l'AFDL a tout d'abord pour ambition explicite d'éradiquer définitivement la menace hutue de la région des Grands Lacs. **Mais les affrontements du Kivu ne vont en fait constituer qu'une étape** : à terme, le maintien du **maréchal Mobutu** est assimilé à une menace, sa **destitution** devient donc une **mission** finale, assignée.

2.4.6. Une alliance de circonstance

L'alliance entre Laurent Désiré kabila et Kigali est purement de circonstance. Pour les Tutsis de Kigali, le retour des réfugiés et l'élimination des extrémistes à leurs frontières motivent et justifient l'entreprise de Kabila. Pour celui-ci, un pacte avec les Rwandais lui permet d'assurer sa survie politique.



En effet, retranché depuis trente ans dans une sorte d'enclave entre Fizi, Baraka et Kalemie, le rebelle craint une victoire de Mobutu au Kivu, qui ne ferait que l'isoler d'avantage. En revanche, la conduite de l'Alliance des forces démocratiques peut lui permettre d'atteindre Kinshasa et de connaître enfin, un couronnement politique.

2.4.7. Des succès inattendus

Cette coalition hétéroclite (composée d'opposants traditionnels zaïrois à Mobutu, de Tutsis et de Bayamulengues...) va littéralement balayer les forces armées zaïroises. Commencé en septembre 1996 dans son fief de Fizi l'itinéraire de Laurent Désiré Kabila s'achève à Kinshasa, le 20 mai 1997, après la reddition de Kisangani (15 mars 1997) et Lubumbashi (9 avril).

Cette campagne éclair coûtera la vie à plus de deux cent mille personnes, essentiellement des réfugiés hutus de Goma et Uvira, fuyant la progression de l'Alliance. Kabila parviendra finalement à son but grâce à l'appui des trois mille soldats envoyés par l'Angola. L'ambition du président angolais vise alors à renverser Mobutu, dernier allié dans la région de l'Unita de Jonas Savimbi.

2.4.8. L'alliance s'effrite

Cependant, la victoire de Laurent Kabila ne constituera qu'une parenthèse, ne mettant pas un terme aux déchirements de la région. En effet, l'alliance tactique avec Kigali sera rompue dès l'année suivante. Parvenu au pouvoir à Kinshasa, Laurent Désiré Kabila va, dans un premier temps, demeurer en bons termes avec son protecteur rwandais, nommant des ministres Tutsis dans son gouvernement, notamment Bizima Karaha, Tutsi du Kivu, ministre des Affaires étrangères.

En signe d'allégeance, un Tutsi est désigné à la tête des forces armées congolaises, James Kabare. Pourtant, rapidement les relations vont se détériorer puis s'envenimer entre les deux alliés menant inéluctablement à l'affrontement. En juillet 1998, le président Kabila entend parachever la « congolisation » du pays et demande instamment aux rwandais de quitter le pays. Soutenue par Kigali, une nouvelle rébellion se produit au Kivu.

2.4.9. La formation d'une zone tampon

L'objectif principal de ce mouvement de rébellion, est d'asseoir la domination rwandaise dans les régions orientales du Zaïre, là où se trouveraient encore des foyers d'insurrection hutus. Pour Kigali, cette région limitrophe doit constituer un glacis dans lequel

toute intervention sera autorisée. Car Kabila a été incapable de neutraliser les mouvements hutus.

Le second objectif est de séparer davantage les régions du Kivu du Congo afin de les rattacher au Rwanda. A l'origine de ce mouvement se trouve la promesse non tenue de Kabila d'octroyer la province du Kivu aux Bayamulengues, une fois le pays libéré.

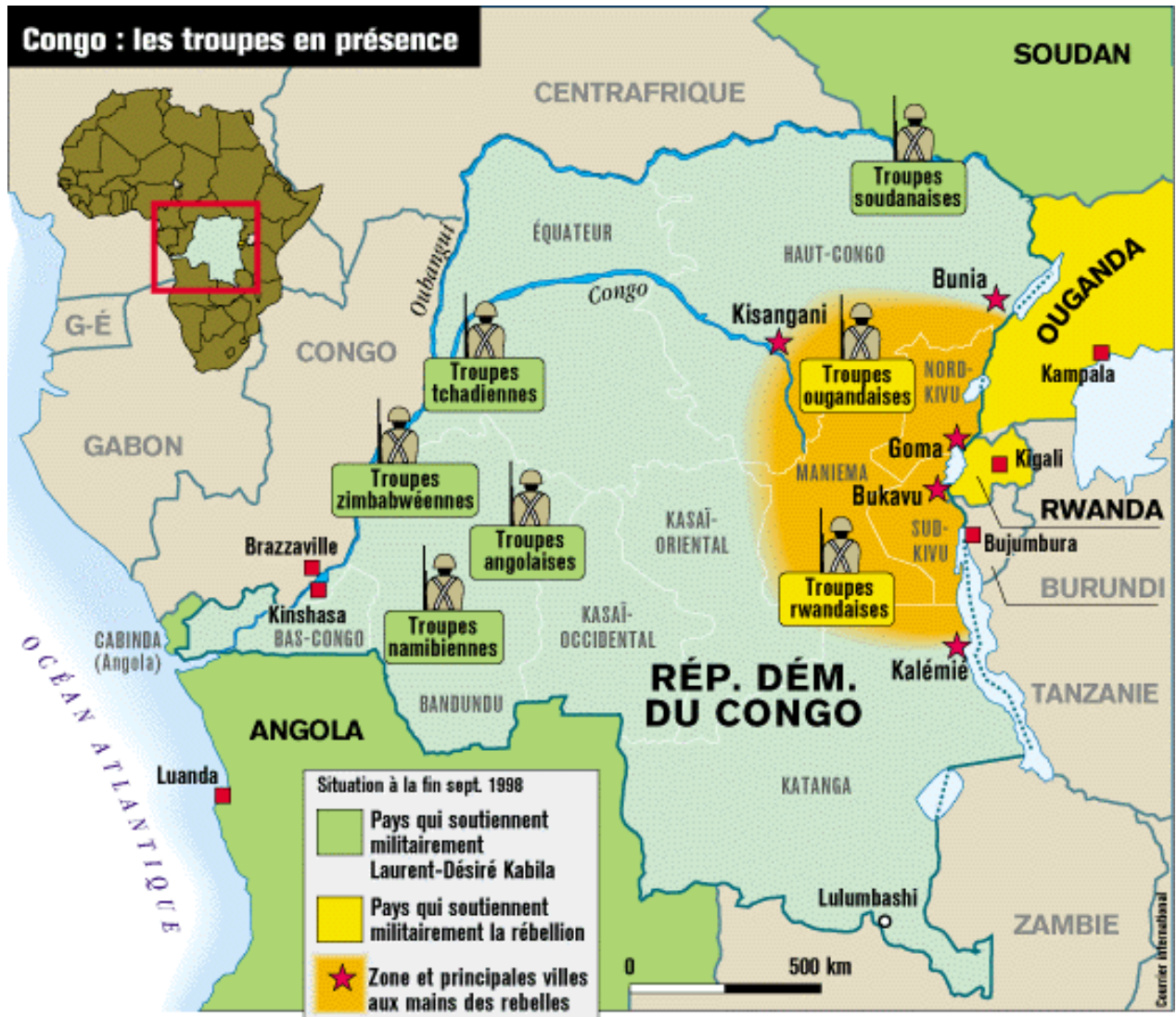
2.4.10. Le conflit s'éternise et s'internationalise

Mais cette nouvelle rébellion sera endiguée par les hommes de Laurent Désiré Kabila qui recevra le soutien militaire de l'Angola et du Zimbabwe. L'objectif de l'Angola ne vise pas en soi, à s'immiscer dans une guerre régionale avec l'Ouganda et le Rwanda. Au contraire, le but poursuivi comme au Congo l'année précédente, consiste à disposer à ses frontières de voisins stables, hostiles à la rébellion de Jonas Savimbi.

Les dernières semaines du mois d'août 1998 ont vu l'ancien Zaïre devenir un terrain d'action et de convoitise pour les pays voisins, profitant du climat d'insurrection et de déliquescence. A l'hiver 1999, le Congo-Zaïre s'avère lézardé par une multitude de mouvements rebelles :

- **La rébellion Mai-Mai** : Sous cette appellation se rassemblent plusieurs ethnies de l'est du Congo-Zaïre, soutenus par les Hutus rwandais ainsi que les anciens partisans de Mobutu.
- **Le rôle des forces armées zaïroises** : Sur les 30.000 soldats que comptaient les FAZ seuls 5.000 ont rejoint Kabila. Des milliers de soldats végètent donc actuellement dans le pays, vivant de leurs pillages et de leurs exactions.
- **Les ex-Forces armées rwandaises** regroupent encore plus de 2.000 hommes actifs.
- **Le Conseil de résistance et de libération nationale** présidé par un instituteur protestant Asema Bm Asema, qui s'appuie sur les populations autochtones du Kivu, environ 200 à 300.000 personnes, dans la région. Ces groupes de populations entendent créer une fédération autonome dans la région du Kivu.

De facto le Congo a perdu le contrôle des zones frontalières de l'Ouganda et du Rwanda.. L'armée de Museveni s'est installée à Ntobi et Isiro afin non seulement de contrôler l'acheminement des richesses du Zaïre vers l'Ouganda, mais surtout pour circonscrire les guérillas implantées dans le nord-Kivu.

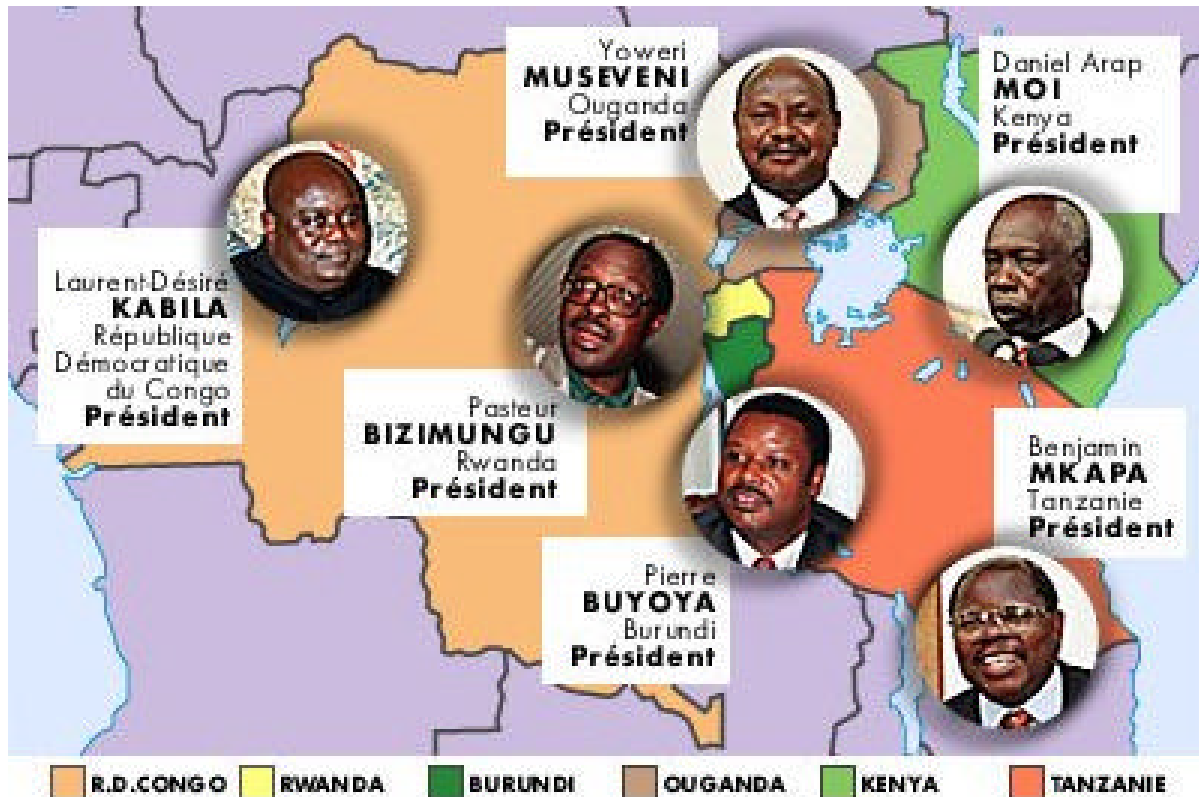


3. LES INFLUENCES

L'issue du conflit qui déchire actuellement la région est encore incertaine. Une étude des capacités des pays limitrophes de la région des grands lacs nous permettra cependant de définir certaines potentialités, et d'en conclure des tendances lourdes pour l'avenir.

Nous nous attacherons ensuite à essayer de distinguer, parmi les luttes d'influences, la nécessaire discrétion des actions diplomatiques et les distorsions sur le terrain, les directions suivies par les puissances extérieures ayant une influence sur la stabilité de la région.

3.1. Les influences régionales



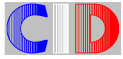
3.1.1. L'Ouganda

Peuplé de 18,7 millions d'habitants, pays agricole exportateur de café, de thé et de coton, l'Ouganda est un état enclavé, très peu doté en richesses minières, dépendant du Kenya pour ses débouchés commerciaux et maritimes.

Il doit son rayonnement au dynamisme de son président, M. Yoweri Museveni, et surtout à son statut d'Etat-pivot dans le dispositif américain visant à contenir l'islamisme soudanais. En compensation, il reçoit l'appui financier du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, deux institutions dominées par Washington.

Cependant, son enclavement et la faiblesse de ses ressources ne lui donnent pas les moyens de devenir une puissance régionale. Ce pays aura donc tout intérêt à capter une partie des richesses du Congo-Kinshasa, qu'il occupe actuellement, conjointement avec le Rwanda.

L'influence et le soutien au régime de Kigali sont notoirement connus. Cependant, il est fait de plus en plus état de divergences entre les deux états,



notamment en ce qui concerne le partage des richesses et des territoires conquis sur le Congo-Kinshasa.

Ces divergences vont même jusqu'à l'affrontement armé, lorsqu'il s'agit de conquête de territoire. Cela a notamment été le cas pour le contrôle de la ville de Kisangani.

3.1.2. Le Rwanda

Enclavé, dépourvu d'espace et doté de peu de ressources minières et fossiles, fortement affaibli par le génocide de 1994, le Rwanda n'a pas les moyens de devenir une puissance régionale. Il doit sa force à sa population (7,4 millions d'habitants avant les massacres de 1994).

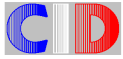
Comme le Burundi voisin, il connaît la domination de la minorité tutsie. Toute solution politique au conflit actuel semble relever du domaine de l'impossible, car la perception que chaque ethnie a du pouvoir politique est antagonique.

Pour les Hutus, la solution politique passe par la démocratisation du pays qui leur garantit le pouvoir. Au contraire, pour les Tutsis, la démocratisation est une menace mortelle, car la survie de leur ethnie est liée à la conservation du pouvoir politique et militaire.

Actuellement, en vue de sécuriser leur frontière Est, notamment contre les incursions hutues, les troupes de Kigali, associées à celles de Kampala, occupent la région est du Congo (ex Zaïre), ce qui permet la prédation d'une partie des richesses de cette région par le pouvoir de Kigali.

3.1.3. Le Burundi

Le Burundi ressemble comme un frère jumeau au Rwanda. Les caractéristiques géographiques sont analogues. Comme au Rwanda, le pays souffre de l'antagonisme entre Hutus fortement majoritaires, et Tutsis. De la même manière, ce pays est confronté à une surpopulation dramatique.



Depuis l'indépendance, la majorité hutue a été systématiquement écartée des responsabilités politiques et administratives. Les révoltes se sont soldées par des massacres épouvantables.

Aujourd'hui, le pays est mené par le tutsi Pierre Buyoya. Ce dernier présente un profil modéré, et avait mené un processus de réconciliation entre 1988 et 1993. En signe d'apaisement, dès son arrivée au pouvoir en 1994, il a nommé un premier ministre hutu, Pascal-Firmin Ndimira.

3.1.4. Congo-Zaïre

La République démocratique du Congo, champ de ruines et de pillages, victime de son espace (2 345 000 km²), de ses potentialités minières (cuivre, cobalt, diamant, or) et de l'importance de sa population (45 millions d'habitants), est réduite à l'impuissance pour longtemps encore par la faillite des structures de l'Etat et la débâcle économique et sociale héritée des années Mobutu.

La réconciliation nationale proposée par le président sud-africain Nelson Mandela, en août 1998, aurait pu être une solution de sortie de crise pour M. Kabila. Le plan Mandela lui offrait, en effet, un plébiscite préalable à toute discussion sur la constitution d'un gouvernement d'union nationale.

Ce plan n'a pas été retenu par M. Kabila, influencé par les extrémistes de son camp, qui croient à une victoire militaire, appuyée par les armées angolaise et zimbabwéenne, voire la légion islamique soudano-tchado-libyenne, sans tenir compte du poids de la guerre sur les économies exsangues de ces pays.

3.1.5. L'Angola

Pays producteur de pétrole, récemment l'objet de nouvelles découvertes de gisements off shore, l'Angola est un Etat maritime, d'une superficie de 1 246 700 km², disposant d'une population estimée à onze millions d'habitants. C'est le seul pays de la région qui pourrait devenir, à terme, une puissance régionale.

Cependant, le régime de Luanda n'est pas encore en mesure d'influencer durablement et efficacement sur la stabilité de la région, car il est handicapé par les contraintes suivantes :

- l'état du pays, totalement à construire ou à reconstruire, à cause des ravages occasionnés par vingt-quatre ans d'une guérilla issue de la décolonisation et de l'affrontement bipolaire,

- la lutte pour le pouvoir qui oppose toujours le gouvernement actuel à la rébellion de l'Unita, grève toute intervention extérieure d'importance, au profit d'un des belligérants,
- la discontinuité de la côte angolaise, qui rend difficile l'accès, la sécurisation et l'exploitation des champs de pétrole de l'enclave de Cabinda.

Ces faiblesses obligent Luanda à sécuriser les abords immédiats du pays, en parrainant les régimes limitrophes de Kinshasa et de Brazzaville, comme l'atteste les interventions au Congo-Brazzaville en 97 et au Congo-Kinsasha de l'été 98. Ces interventions ont permis d'apporter le surplus de forces nécessaires à faire basculer la victoire dans les camps soutenus. Cependant le renforcement de telles interventions, risquerait d'être fatales, car l'Unita pourrait en profiter pour regagner du terrain, et renverser le pouvoir actuel.

3.1.6. Le pan-tutsisme

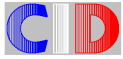
Un tour d'horizon de la région serait incomplet s'il n'était évoqué une idée qui a progressé au cours des dernières années, à savoir le pan-tutsisme. Il s'agirait de la volonté des populations nilotiques de la région de s'unir et de vivre sur un même territoire.

Ainsi, les Himas d'Ouganda associés à leurs cousins Tutsis du Rwanda, du Burundi et aux banyamulenghe nourriront le projet de créer un vaste empire tutsi dans la région des Grands Lacs englobant non seulement l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi mais également le nord ouest du Zaïre, et le Kivu.

Cet ensemble Tutsi recenserait plus de 3,6 millions de ressortissants de cette ethnie. Sont recensés approximativement 0,4 million de Tutsis au Rwanda, 0,8 million au Burundi, 1,4 million de Banyankoles en Ouganda et 1 million de tutsis ou apparentés (banyamulenghes) à l'est du Zaïre.

Mais surtout, cette représentation géopolitique s'inscrit dans l'histoire. En effet, ce rêve d'un nouvel empire tutsi épouse les frontières de celui existant au XIV^{ème} siècle. Enfin et surtout, les Tutsis, peuple nilotique reprennent leur expansion vers l'ouest interrompue par la colonisation.

Les Tutsis, fidèles à leurs traditions de pasteurs nomades entendraient ainsi davantage dominer, qu'occuper un immense territoire comme le Congo-Zaïre. Toutefois ces audacieux projets territoriaux se heurtent à l'hostilité non seulement des pays limitrophes mais également des anciennes puissances coloniales.



Nul en effet, ne souhaite entériner une modification des frontières ouvrant la voie à de multiples sources de conflits. Le maintien d'entités étatiques même artificielles étant considéré comme une priorité.

3.2. Les influences des puissances extérieures à la zone

3.2.1. La France

Il n'appartient pas à l'auteur d'émettre une opinion critique sur l'action de la France dans la région. Une telle action porterait atteinte à son devoir de réserve, ce qui n'est pas forcément le but de ce mémoire. Nous nous limiterons donc à l'énumération des événements connus, et des tendances lourdes de la politique française dans la région.

En **1975**, un **accord d'assistance militaire** est signé entre la **France** et le **Rwanda**. Cet accord comprend essentiellement deux volets :

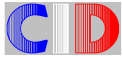
- l'assistance au personnel, avec la mise en place de conseillers militaires,
- la fourniture d'équipements, concrétisée par la livraison d'hélicoptères Gazelle, de Nord-atlas, d'auto-mitrailleuses légères, et autres pièces d'artilleries.

Ainsi, les effectifs de l'armée rwandaise passeront de 5150 hommes en 1984 à 45000 en 1994. Comme déjà évoqué supra (2.2.4.3), les différentes interventions française, au titre ou au prétexte de la protection ou de l'évacuation de ressortissants, auront pour effet de freiner les avancées du FPR, et de prolonger le régime du président Habyarimana.

Il est à souligner que **l'action de la France au Rwanda** était considérée, en quelque sorte, comme la **vitrine** de ses actions en matière **d'accords de défense** passés avec les pays africains. Cet aspect des choses permettra peut-être de comprendre le soutien de Paris à un régime qui commettra, quelques temps après le départ des derniers soldats français, le génocide sans précédent que nous avons décrit.

De même, alors que tout sera perdu face à la progression de l'AFDL, Paris soutiendra le régime de Mobutu jusque dans les dernière heures, appuyant le vieux dictateur jusque dans sa fuite.

3.2.2. Les Etats-Unis



Dans le sanglant épisode du génocide rwandais l'attitude américaine prête à débat. Durant la guerre froide, **la France**, ancienne puissance coloniale, **conservait un droit d'influence sur le continent africain**, **Washington** n'intervenait que très rarement et souvent en **étroite concertation** voire en coopération avec la France, comme par exemple pour l'intervention sur Kolwezi, où les Etats-Unis assurèrent l'aérolargage des parachutistes français.

Ainsi les **visites des présidents américains en Afrique étaient rares**, en mars 1978, Jimmy Carter était resté trois jours en Afrique, s'arrêtant notamment à Monrovia et Lagos. En 1992, George Bush n'avait effectué qu'une escale pour saluer les soldats débarqués en Somalie.

En réalité, **l'intérêt américain pour l'Afrique** va se manifester de manière plus précise avec **Bill Clinton**, l'illustration en sera son **séjour de dix jours**, notamment au Sénégal, en Ouganda et en Afrique du Sud, au printemps 1998.

L'influence des Etats-Unis est surtout marqué, dans la région, par leur aide à l'Ouganda de Yoweri Museveni. En effet, ce pays sert de base de soutien des mouvements de rébellion chrétiens du sud Soudan, contre le régime islamiste de Khartoum.

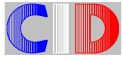
Au plan économique d'autre part, les Etats-Unis semblent considérer que les marchés africains ne doivent plus rester une zone réservée de la France. Leur soutien à l'Ouganda, et par voie de conséquence au régime de Kigali, pourrait permettre, une fois le calme revenu dans la région, d'accéder aux richesses du Zaïre utile, à savoir les trois K : Kivu, Kasai et Katanga. Au Kivu se situent les gisements de gaz et de pétrole, au Katanga (Shaba) ceux de cuivre et enfin au Kasai, ceux de diamants.

En soutenant M. Kabila, Washington s'inscrivait dans la logique de redistribuer les richesses minières du pays, notamment au profit des intérêts américains et de promouvoir un pouvoir plus centralisé. Mais les Etats-Unis ont suivi un mouvement de rébellion dont l'autonomie ne fait aucun doute. D'ailleurs deux années plus tard, M.Kabila décevra ses anciens alliés.

4. LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS

4.1. Les accords de Lusaka

Face à l'aspect interminable de la crise, il semble que la convergence des efforts américains et français ait conduit à la signature des accords de Lusaka le 10 juillet 1999. Ces accords, signés par les différents pays impliqués dans le conflit, prévoient un cessez-le-feu préalable à la mise en place d'une force de maintien de la paix.



Malheureusement, du fait du non respect du cessez le feu, la mise en place d'observateurs de l'ONU n'est toujours pas intervenue.

4.2. Peu de chances d'évolution, car beaucoup d'intérêts en jeu

En fait, la situation de **partition actuelle** de l'ancien Zaïre semble **arranger tout les belligérants** : Kigali et ses alliés, Kampala et ses alliés et Kinshasa et ses alliés. En effet, chacun d'entre eux tient désormais un territoire dont il est en mesure d'exploiter les richesses avec l'assentiment des accords de Lusaka et de la communauté internationale.

Ainsi, dans les provinces du nord et du sud Kivu, et au Maniema, le **pouvoir rwandais** ferait main basse sur l'or, la casérite, le wolfram, la tantalite et les productions agricoles. **L'exploitation de ces richesses** représenterait près de **deux fois le budget annuel du Rwanda** .

Dans la zone qu'il contrôle dans le haut Zaïre, **l'Ouganda** exploiterait à sa guise les gisements des mines d'or, de diamants et les ressources agricoles. L'estimation des ces profits s'élèverait à **trois fois plus que le revenu annuel de l'Ouganda**.

Au nord-ouest du pays, ancien fief de Mobutu, le mouvement rebelle de M. Jean-Pierre Memba, issu des dissensions entre Kigali et Kampala, a réussi à se rendre maître de la province de l'équateur, où sont exploités les bois exotiques prisés par le monde occidental, le caoutchouc, l'huile de palme et le café.

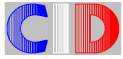
Kinshasa, pour sa part, contrôle toujours la région de Miba, où les gisements de diamants, de Cobalt, de zinc, d'aluminium, de cuivre et de manganèse sont encore florissants.

4.3. Vers un pourrissement de la situation ?

Chacun des **belligérants** a donc **intérêt** à ce que le **cessez le feu** prévu par les accords de Lusaka ne soit **pas trop rapidement instauré et respecté**. La venue d'observateurs de l'ONU risquerait en effet de compromettre l'exploitation des nouveaux intérêts économiques que se sont découverts les conquérants d'hier, en quête d'une sécurité à leur frontière .

Peut-on dès lors conclure qu'il existe désormais quatre RDC en république démocratique du Congo : la RDC Kinshasa, la RDC Kisangani, la RDC GOMA et la RDC Equateur ?

C'est pourtant la réalité : dans les faits, il s'agit bien d'une partition. Plus cette situation va perdurer, plus elle va devenir un acquis pour chacune des entités ainsi créée. Au



final, il ne restera plus à la communauté internationale qu'à constater un fait accompli, et à le légaliser.

Cette solution sera certes contraire au principe d'intangibilité des frontières, qui a prévalu depuis la fin du deuxième conflit mondial. Mais ce principe a déjà été mis à mal lors de l'indépendance de l'Erythrée, avec plus ou moins de succès, semble-t-il ?

5. EPILOGUE

Alors que la rédaction de ce mémoire s'achève, le 25 février 2000 (... !), est annoncé la décision des Nations-Unies de mettre en place le contingent d'observateurs et leur force d'appui (environ 5500 hommes), définis par les accords de Lusaka.

La faiblesse de ce dispositif, face à l'étendue de la zone à contrôler laisse dubitatif : au Kosovo, pour une **surface à contrôler dix fois plus petite**, la communauté internationale a mis en place une force de 50 000 hommes, soit **dix fois plus de personnel**.

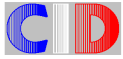
Y aurait-il deux manières de maintenir la paix, fonction de la proximité géographique d'une Europe en quête de stabilité intérieure ou de l'éloignement d'une région perdue au fin fond de l'Afrique ?

Les faits et les chiffres cités tendraient à démontrer cet euphémisme; la Tchétchénie le confirmerait, s'il en était besoin...

L'évolution géostratégique dans la région des grands lacs africains, en tout cas, ne se terminera pas avec la mise en place de ces observateurs de l'ONU. Il est fort à parier que cette région suscitera encore bien des mémoires de géopolitique, pour les stagiaires du CID, et autres géopolitologues en herbe ou de tous poils.....

BIBLIOGRAPHIE

- Géopolitique : «L'Afrique, acteur ou enjeu ?», n°63, octobre 1998.
- Jeune Afrique économie : «Pays des Grands Lacs : mêmes causes, mêmes effets», n°229, novembre 1996, p.8-13.
- Politique africaine : «Politiques internationales dans la région des Grands Lacs», n°68, décembre 1997, p.3-92.
- BRAUMAN, Rony. Rwanda : Par-delà le mal. 1995
- DARBON, D. Les conflits de pouvoir au Burundi, in D Darbon et P L'Hoiry, Pouvoir et intégration politique : le cas du Burundi et du Malawi. Bordeaux : CEAN, 1982
- GUICHAOUA, André (sous dir). Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994). Université des Sciences et Technologies de Lille, 1995.
- REYNTJENS, Filip. L'Afrique des Grands lacs et crise. Rwanda, Burundi : 1988-1994. Paris : Karthala, 1994
- SAULNIER Françoise, LAFFONT Frédéric. Maudits soient les yeux fermés. Lattès-Arte, 1995.
- Médecins Sans Frontières :
 - Génocide au Rwanda - Témoignages pour le Tribunal international (sous la direction de F Saulnier), Juin 1994.
 - Populations en Danger 1996 : La protection des civils dans les conflits. La Découverte, 1996.
 - VIDAL, Claudine. Sociologie des passions (Côte d'Ivoire, Rwanda), Paris, Karthala, 1991.
- Cyrène : «Le tombeau des Grands Lacs», hiver 1998.



-
- Dismas NSENGIYAREMYE et Albert Eneas GAKUSI « L'environnement politique pour la prévention et la résolution des conflits: le cas des pays des grands lacs », Afrique 2000, revue africaine de politique internationale, avril-octobre 1997.
 - Stephen SMITH « Afrique des Grands Lacs: les coulisses d'un génocide », Politique internationale en 79.
 - F THUAL « Repères internationaux, L'événement au crible de la géopolitique », Tutsis, en avant toute!, Ellipses, 1997.
 - Frédéric FRITSCHER « *Le nouveau désordre africain* » Le Monde du 16 décembre 1998. « *Le Rwanda et le Zaïre au coeur des massacres, guerre et conflits frontaliers* » Le Monde diplomatique du 11 février 1998.
 - Willian ZARTAN « *La résolution des conflits en Afrique* », Edition l'Harmattan 1990.
 - Colette BRAECKMAN:
 - « *Le Bismarck des Grands Lacs* », entretien avec Yoweri MUSEVENI, publié dans la revue Politique Internationale, n° 78.
 - « *Terreur africaine* », Fayard 1996.
 - « *Rwanda, histoire d'un génocide* », Fayard 1994;
 - Filip REYNTJENS, « *l'Afrique des Grands Lacs en crise* » Karthala 1994.
 - Melchior MBONIMPA, « *Hutu, Tutsi, Twa, Pour une société sans castes au Burundi* », l'Harmattan 1993.
 - Rony BRAUMAN, « *Devant le mal- Rwanda* », Arléa 1994.
 - Alain DESTEXTE, « *Rwanda, essai sur un génocide* », 1994.
 - R. VERDIER, E. DECAUX, JP. CHRETIEN, « *Rwanda, un génocide du XX ème siècle* », L'harmattan 1995.
 - Revue de géographie et géopolitique, « *Géopolitique d'une Afrique médiane* ».
 - Encyclopédie Encarta.